



## Association pour la défense et la promotion de l'œuvre de Vasarely

### **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 OCTOBRE 2008**

Conformément à la convocation du 25 septembre 2008, notre Association s'est réunie le mardi 14 octobre 2008 à 19h00, au 19 cours Sextius à Aix-en-Provence, en présence de 22 adhérents, 153 autres ayant adressé leurs pouvoirs.

#### **L'ordre du jour était le suivant :**

- 1- accueil par le président**
- 2- rapport moral et vote**
- 3- rapport financier et vote**
- 4- fixation du montant de la cotisation 2008 - 2009**
- 5- actualités et débat**
- 6- renouvellement du bureau**
- 7- questions diverses**

#### **1. accueil par le président.**

Pierre Vasarely ouvre la séance en remerciant Patrick et Philippe Monge pour avoir mis gracieusement leur espace à la disposition de l'Association.

Il remercie également :

- les membres présents et représentés, lesquels, tout au long de l'année 2007, ont manifesté un soutien inconditionnel,
- pour sa présence, Claude Pradel-Lebar, ancien conseiller architectural de Victor Vasarely et directeur de la Fondation Vasarely de 1975 à 1982.

Il tient tout particulièrement à honorer Jacqueline Gensul, ancienne secrétaire de l'Association (janvier 2004 à juin 2007), qui, pour des raisons médicales, a dû se retirer de ses fonctions.

Pierre Vasarely explique les raisons qui l'ont poussé à convoquer l'assemblée générale en octobre 2008 et non pas en juin comme les années précédentes par l'activité soutenue du premier semestre 2008 :

- préparation et finalisation de l'exposition itinérante «*Hommage à Vasarely*» en République d'Irlande (Letterkenny et Churchill, France (Aix-en-Provence et Paris) et Hongrie (Pécs),
- ainsi que les diverses procédures en cours ou / et à venir.

## 2. rapport moral et vote.

Le président lit et commente le compte-rendu du procès-verbal d'assemblée générale du 5 juin 2007, transmis par courrier et immédiatement mis en ligne sur le site internet de l'Association.

Il invite les participants à intervenir et met aux voix le rapport moral 2007.

Aucun vote « contre », aucune « abstention » : le rapport moral 2007 est adopté à l'unanimité.

## 3. rapport financier et vote.

Patrick Saintigny prend la parole et procède à la lecture et à l'analyse du bilan 2007, réalisé par le cabinet d'expertise comptable Blanchard - Tissandier et indique que l'Association compte à ce jour 483 adhérents et amis.

- Compte d'exploitation 2007 :

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>	<b>%</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>	<b>%</b>
Cotisations	3 670 €	2 365 €	55%	Achats Fournitures	308 €	584 €	-47,3%
Subventions	0 €	3 000 €	-100%	Autres achats, dont:	4 909 €	10 943 €	-55,1%
Autres produits (1)	1 699 €	6 208 €	-73%	- Site internet	472 €	1 071 €	-55,9%
				- Pub / Com (2)	35 €	2 358 €	-98,5%
				- Déplacements / Réception (2)	3 497 €	5 715 €	-38,8%
				- Poste, Telecom, banque	391 €	486 €	-19,5%
				Dotations amortissements	152 €	46 €	230,4%
<b>Total</b>	<b>5 369 €</b>	<b>11 573 €</b>	<b>-54%</b>	<b>Total</b>	<b>5 369 €</b>	<b>11 573 €</b>	<b>-53,6%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITA</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>					

- ☛ (1) Dons du président
- ☛ (2) inclus les frais de la Triennale de Milan

Le trésorier souligne que cette année a été très éloignée en termes d'activités de celle budgétée dans le prévisionnel présenté lors de la précédente Assemblée générale.

En effet, les opérations sont toujours soumises à l'obtention des financements qui les rendent possibles, et à cet égard, l'année 2007 a été totalement privée de ressources extérieures.

L'Association a donc assumé ses dépenses courantes et a pu subvenir à ses besoins du fait de la très notable augmentation du nombre des cotisations et de l'appui financier de son président

Le trésorier invite les personnes présentes à lui faire part de leurs commentaires : aucun commentaire ni réserve n'y sont apportés.

Il demande alors de passer au vote : aucun vote « contre », aucune « abstention », le rapport financier 2007 est adopté à l'unanimité.

#### **4. fixation du montant de la cotisation 2008 - 2009.**

Patrick Saintigny propose de reconduire le montant des cotisations.

membre actif		membre bienfaiteur	
- adhésion simple	20 euros	- adhésion simple	100 euros et plus
- adhésion couple	30 euros		

Cette proposition est mise au vote et requiert l'unanimité pour le maintien des montants pour l'année 2008 - 2009.

**Il rappelle, pour les retardataires, qu'il est encore temps de s'acquitter de sa cotisation 2008 ; l'appel 2009 sera adressé en juin prochain.**

#### **5. actualités et débat.**

Dans le prolongement des actions menées en 2007, Pierre Vasarely procède à la lecture de La Lettre de l'Association n°4 du mois d'avril 2008.

Il tient à préciser l'initiative déterminante de Jacques Mandelbrojt dans les premiers contacts initiés dès 2005 entre les conservateurs irlandais John Cunningham, Adrian Kelly et lui-même afin de monter l'exposition « *Hommage à Vasarely* » actuellement présentée à la Fondation Vasarely.

Cette exposition était initialement programmée au Centre d'Art Contemporain de Letterkenny et à la Glebe Gallery de Churchill (Donegal - République d'Irlande) ainsi qu'au Vasarely Muzeum de Pécs (Hongrie).

Avec la nomination, le 25 octobre 2007, de Maître Xavier Huertas en qualité d'administrateur provisoire de la Fondation Vasarely, les conditions semblaient réunies pour proposer que cette exposition soit présentée à Aix-en-Provence.

Dans le Plan de Relance que Pierre Vasarely a fait parvenir en avril 2008 à ce dernier figuraient les conditions d'organisation et de financement de cette opération, sachant qu'une des clés de sa réussite passait par un appel au mécénat.

C'est grâce à ce mécénat que notre Association est arrivée, une fois l'accord formalisé avec Maître Xavier Huertas, à générer plus de 30.000 euros de dons pour participer, avec les partenaires hongrois et irlandais, au financement des frais d'exposition : transports, assurances, catalogues, affiches, invitations, etc.

Le président remercie chaleureusement les partenaires privés qui ont apporté leur soutien à cette exposition itinérante :

- Marie-Noëlle Maraval, gérante de Lmn Development.
- Sylvie Casenave-Père, pdg de Posson.
- Pierre Guénant, co-gérant de Pga.
- Philippe Casenave-Père, pdg de Legallais et Boucharat.

- Daniel Berlioz, associé de Morse,
- Les dirigeants de Framak,
- Les dirigeants de Château Beaulieu, coteau d'Aix-en-Provence,

ainsi que :

- Jozsef Sarkany, directeur du Vasarely Muzeum de Pécs, qui a prêté 45 œuvres parmi les plus représentatives du Vasarely Muzeum ainsi que les autorités administratives de la Ville de Pécs,
- et les collectionneurs français (Denise René, André Brothier, Robert Zussau, Emmanuel et Alexandre Bonias) qui ont prêté 15 œuvres originales et 15 sérigraphies « *bons à tirer* ».

Il rappelle également que la Nuit des Musées, organisée à la Fondation, a été possible grâce à l'intervention d'un des mécènes précités.

Patrick Saintigny prend alors la parole pour rappeler que l'Association n'a reçu aucun concours des collectivités territoriales, et que ce fait, il souligne que la politique de l'Association consistera à l'avenir à faire appel au mécénat.

C'est d'ailleurs le fruit de cette politique qui a rendu possible la présentation de l'exposition « *Hommage à Vasarely* » à la Fondation, placée sous le Haut Patronage de Monsieur Laszlo Nickiser, Ambassadeur de Hongrie en France, et en présence au vernissage d'une importante délégation hongroise : Eszter Sarkadi - responsable de la Maison du Patrimoine de Pécs, Peter Tasnadi - Maire de Pécs, Laslo Puspok - Consul Général de la République de Hongrie et Andras Derdak - Directeur de l'institut Hongrois de Paris.

Cette manifestation, très encourageante au regard des objectifs de l'Association, a drainé un nombre important de visiteurs, parmi lesquels de nombreux aixois.

Pour la première fois depuis une dizaine d'années, la Fondation peut présenter l'évolution de l'œuvre peint de Victor Vasarely donnant ainsi une meilleure cohérence et lisibilité à la présentation des 42 œuvres monumentales.

Le trésorier en profite pour évoquer sa présence ainsi que celle du président le 12 juillet dernier à l'inauguration de la double exposition irlandaise; le succès était tant assuré par la qualité des œuvres présentées que par les initiatives prises par John Cunningham et Adrian Kelly (ateliers d'enfants, programmations informatiques performantes, salle vidéo, etc.).

Le trésorier poursuit en rappelant que le président et lui-même se sont rendus à la Triennale de Milan, présentant une rétrospective des œuvres de Victor Vasarely (octobre 2007 à janvier 2008), organisée par Michèle Taburno avec le concours de Renaud Belnet, président de la Fondation et de Xavier Douroux, directeur artistique.

Pierre Vasarely indique alors avoir engagé à l'époque, à titre conservatoire, une action aux fins de bloquer plus de 100 œuvres originales provenant des donations ayant appartenu de 1970 à 1995 à la Fondation Vasarely.

Le ministère de la culture, sollicité à ce moment précis, n'a pas su, pas pu ou pas voulu apporter sa contribution à cette démarche, facilitant ainsi le retour des œuvres vers Chicago, lieu de résidence de la « propriétaire » actuelle des œuvres, Michèle Taburno (ancienne présidente de la Fondation de 1995 à 1997 et vice présidente de 1997 à 2007)

Pierre Vasarely fait valoir que les œuvres avaient été exportées illégalement sur le sol américain ; la justice transalpine s'est déclarée incompétente au motif que seule une action au fond pouvait être engagée.

Comme il l'a rappelé à l'occasion des dernières assemblées générales, le président évoque la procédure engagée dès le mois de juin 2006 devant le Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence à l'encontre des administrateurs désignés, et notamment ceux du bureau : Renaud Belnet (président), Michèle Taburno (vice-présidente, François Hers, trésorier et Véronique Wiesinger secrétaire afin de voir reconnaître la violation manifeste des statuts en vigueur de la Fondation.

Depuis cette date, Renaud Belnet, aidé par un Bureau complaisant et des administrateurs « aux ordres », tous désignés par Michèle Taburno, n'a eu de cesse de précipiter la Fondation vers « *une cessation des paiements, un dépôt de bilan, voire la faillite* » (sic), ce qui aurait été une première en France pour une institution reconnue d'utilité publique.

Pour ce faire, alors qu'il n'est plus président, il va convoquer un conseil d'administration le 26 octobre avec à l'ordre du jour « *la liquidation de l'institution* » (sic).

Pierre Vasarely va alors saisir à « jour fixe » le Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence qui va désigner le 25 octobre, Maître Xavier Huertas, administrateur provisoire.

Depuis cette date ce dernier va se substituer au conseil d'administration :

- administrant la Fondation,
- engageant en avril 2008 une action à l'encontre de Michèle Taburno, veuve Jean-Pierre Vasarely, de André Vasarely et de Pierre Vasarely (en sa qualité d'héritier de Jean-Pierre Vasarely), aux fins de récupérer les 1.300 œuvres inaliénables et les 18.000 multiples aliénables faites par Claire et Victor Vasarely à la Fondation de 1969 à 1982 (voir revue de presse détaillée sur le site).

Le délibéré est fixé au 16 octobre 2008.

Est-ce une conséquence de cette action, toujours est-il que Michèle Taburno a été prise en flagrant délit de vol dans un entrepôt appartenant à un galeriste de Chicago. Cette dernière, après avoir séjourné plusieurs jours en prison, et réglé une caution importante, est actuellement inculpée de vol.

Pierre Vasarely indique que son oncle André et lui-même vont constituer avocat à Chicago pour avoir accès aux pièces de la procédure ; celles-ci feraient apparaître plus de 200 œuvres de Victor Vasarely, exportées illégalement dont plusieurs dizaines ayant fait partie des donations de la Fondation.

Par ailleurs, il indique avoir fait recouvrer, pour le compte de la Fondation, une créance vieille de plus de 15 ans de plus de 50.000 euros.

Il essaie également d'obtenir le retour de plus de 150.000 euros tirés de la vente de multiples vendus en juin 2007 par Christie's Londres au profit de la Fondation ; somme actuellement bloquée par Michèle Taburno.

Le président fait valoir qu'il reviendra sur tous ces éléments récents à l'occasion de la Lettre de l'Association n°5 à paraître en février - mars prochain.

## 6. Renouveaulement du bureau.

Le renouvellement des membres du Bureau est alors mis au vote.

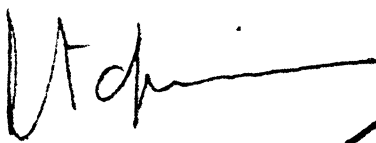
Fabien Arrivat (secrétaire), Patrick Saintigny (trésorier) et Pierre Vasarely (président) sont reconduits à l'unanimité.

## 7. Questions diverses.

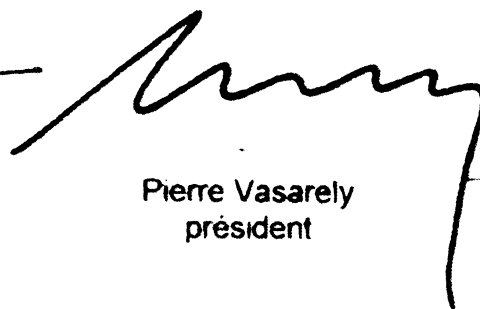
Aucune question n'est posée

**L'assemblée générale est clôturée par le président à 20h15.**

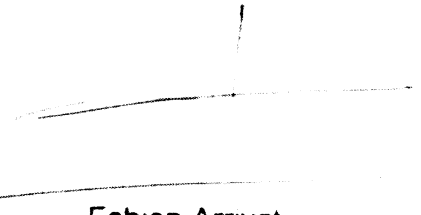
Aix-en-Provence, le 15 octobre 2008



Patrick Saintigny  
trésorier



Pierre Vasarely  
président



Fabien Arrivat  
secrétaire